



Rappel : constitution des classes

publié le 05/09/2019

Descriptif :

L'équipe de direction informe les parents sur la procédure de constitution des classes au collège Jean Guiton.

Les classes de 6e sont constituées en respectant des groupes provenant des mêmes écoles primaires en partenariat avec les conseils donnés par les professeurs des écoles de CM2.

Les classes de 5e, 4e et 3e sont constituées par les professeurs principaux et les équipes de l'année passée au regard de leur connaissance des Élèves adolescents. Les options sont prioritaires et les demandes personnelles sont étudiées ou rejetées au profit des apprentissages.

Vous comprendrez qu'il convient de respecter les groupes constitués et qu'aucun changement ne sera accepté par le pôle direction.

Cordialement,

L'équipe de direction,

Maria de Macedo, Caroline Tirel, CPE

Giovanni Marcucetti, adjoint-gestionnaire

Jean-Yves Sanchez-Operiol, principal-adjoint

Pascal Roy, principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.